



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# GUIDE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

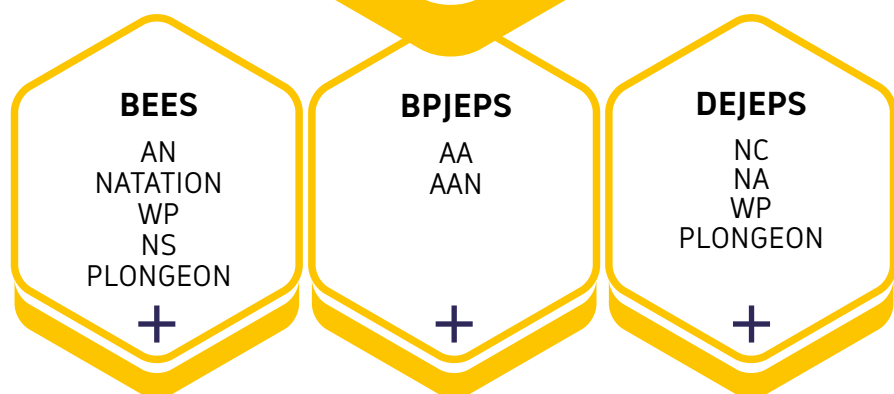
---

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

---

### ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Formation  
d'État



### CC Triathlon disciplines enchaînées

Je deviens  
animateur

Enseignement universitaire

**Licence Staps**

Entraînement  
Sportif spécialité  
Triathlon

**DEJEPS  
Triathlon  
et disciplines  
enchaînées**

Je deviens  
entraîneur

AN : Activité de la natation  
WP : Water-polo  
NS : Natation synchronisée  
AA : Activité aquatique  
AAN : Activité aquatique de la natation  
NC : Natation course  
NA : Natation artistique  
CC : Certificat Complémentaire

Toute personne qui souhaite encadrer les disciplines enchaînées contre rémunération doit être titulaire d'un diplôme reconnu par l'Etat. La profession d'éducateur sportif fait partie des professions réglementées. A cette condition, s'ajoute de posséder les prérogatives d'exercice en lien avec les missions effectuées. Ces prérogatives d'exercice sont mentionnées sur la carte professionnelle de l'éducateur sportif.

Il existe deux niveaux de qualifications reconnues par l'Etat : l'animateur triathlon qui enseigne et l'entraîneur triathlon qui enseigne et entraîne.

La Fédération Française de Triathlon et ses partenaires organismes de formation vous accompagnent dans l'obtention de ces diplômes.



### MODALITÉS DE FORMATION

La formation théorique et pratique se déroule dans un centre de formation partenaire de la F.F.TRI. C'est une formation en alternance entre le centre de formation et une structure affiliée à la F.F.TRI. Le stagiaire se fait accompagner par une équipe de formateur ainsi que par un tuteur dans sa structure de stage.



### CONTACT

Jérémie GARRIC  
Conseiller Technique National  
jgarric@fftri.com - 06 23 65 87 69



### ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Formation  
d'État

#### BEES

AN  
APT  
AC



#### BPJEPS

AA  
AAN  
APT  
AC



**UCC Triathlon**  
ou BF4 obtenu avant août 2022

Je suis  
animateur

**BF4 obtenu  
avant août  
2007**



Tronc commun du  
brevet d'Etat

Je suis  
entraîneur

Les personnes disposant de la combinatoire des diplômes suivants peuvent soit assurer des missions d'animation ou d'entraînement. Il n'est pas possible d'obtenir les diplômes cités de spécialité Triathlon, toutefois les personnes titulaires conservent les prérogatives d'exercice.

AN : Activité de la natation  
AA : Activité aquatique  
AAN : Activité aquatique de la natation  
UCC : Unité Capitalisable Complémentaire  
APT : Activité physique pour tous  
AC : Activité cycliste



## MISSIONS

Dans le cadre de l'activité d'une structure, cela consiste à l'encadrement de séances auprès d'un public qui vient découvrir les disciplines enchaînées. Plus particulièrement chez le public jeunes sur les âges de 4 à 13 ans et chez les adultes les primo-pratiquants.



## DIPLÔME

Pour obtenir la qualification, l'éducateur doit être titulaire d'une combinaison de diplômes.

Voir page 2 et page 3 les combinatoires de diplômes permettant d'être animateur.



## PRÉROGATIVES D'EXERCICE

L'animateur triathlon peut conduire un cycle d'apprentissage en triathlon.



## POINT DE VIGILANCE

Dès lors que les pratiquants participent à des compétitions, quel que soit le niveau de compétition, il convient que l'éducateur sportif professionnel dispose des qualifications d'un entraîneur (voir ci-après).



## MISSIONS

Dans le cadre de l'activité d'une structure, l'entraîneur peut encadrer tous les créneaux d'enseignement et d'entraînement en triathlon.



## PRÉROGATIVES D'EXERCICE

L'entraîneur triathlon peut enseigner, entraîner auprès de tout public et tout niveau de pratique.



## DIPLÔME

Pour obtenir la qualification, l'éducateur doit être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Tronc commun du Brevet d'Etat + Brevet Fédéral « Entraîneur » triathlon BF4 obtenu avant août 2007 ;
- DEJEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention triathlon ;
- Licence STAPS « Entraînement sportif » spécialité triathlon.



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**